

Le 22 juin 2026

Objet : convocation conseil municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira,

**le lundi 29 Juin 2026
à 18 heures 30
Salle du conseil municipal**

Je vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

**Le Maire,
Véronique FERREIRA**



ORDRE DU JOUR

1. Adoption du règlement intérieur du conseil municipal
2. Bilan des opérations immobilières et foncières 2025
3. Adoption du Compte financier unique 2025
4. Affectation définitive du résultat 2025
5. Décision modificative n°1 budget 2026
6. Admission en non-valeurs des créances éteintes et irrécouvrables
7. Subventions de fonctionnement et projets spécifiques aux associations
8. Subvention à l'association Logement Technowest 2026
9. Actualisation des tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)
10. Rapport annuel de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)
11. Rapports des délégataires de service public – Cinéma Les Colonnes et centre équestre
12. Tarifs du centre équestre
13. Lancement de la procédure de Délégation de Service Public (DSP) du cinéma les Colonnes
14. Désignation du délégué de la ville aux assemblées générales de A'Urba
15. Désignation d'un représentant de la ville au conseil d'administration de la Fondation Bocké
16. Désignation du représentant de la ville au conseil intérieur du Lycée Camille Godard
17. Désignation du correspondant défense de la ville
18. Désignation du référent déontologue élu local
19. Adoption du Projet d'établissement et du règlement de fonctionnement de la crèche collective dans le cadre de la fusion
20. Prolongation du Projet Éducatif de Territoire (PEDT)
21. Partenariat avec les compagnies accueillies dans le cadre de l'été métropolitain
22. Convention de partenariat entre l'Opéra de Bordeaux et la ville
23. Convention de partenariat entre la ville de Blanquefort et la ville de Bruges
24. Convention de servitude avec ENEDIS sur les parcelles BR 231 et 233
25. Avenant n°1 à la convention d'occupation du domaine public pour l'exploitation d'un espace de restauration au sein du parc de Majolan.
26. Convention de mise à disposition d'un service de télé alerte entre Bordeaux métropole et la ville
27. Modification du tableau des effectifs

Pour information

Décisions prises dans le cadre de l'article L 2122.22 du CGCT